

Jacques CHAUSSAT

Conseiller Général du canton d'Aulnay-sous-Bois Sud

Conseiller municipal d'Aulnay-sous-Bois

«Aulnay-sous-Bois aura bien son 7^e collège !»



Jacques CHAUSSAT, Conseiller Général du canton d'Aulnay-sous-Bois Sud, se réjouit de l'adoption par l'Assemblée départementale réunie en séance plénière à Bobigny ce jeudi 15 mars 2012 de la construction de nouveaux collèges en Seine-Saint-Denis.

Le Conseil Général a acté à cette occasion du projet et du cahier des charges pour la construction du **7^e collège d'Aulnay-sous-Bois**. Situé en bordure de la rue de Bondy et de la rue du Havre, dans le sud de la ville, ce nouveau collège aura une capacité optimale d'environ 700 élèves et sera prêt à accueillir les futurs élèves **dès la rentrée de septembre 2014**.

Avec cette nouvelle construction, les collèges Gérard Philippe et Le Parc, jusqu'ici totalement saturés, pourront ainsi recevoir un effectif de collégiens plus conforme à leur capacité d'accueil. De même, les conséquences liées à la croissance de la population prévue avec les nombreux programmes de construction qui risquent de bouleverser à terme la ville pourront être mieux anticipées.

En accord sur la nécessité de **répondre à l'urgence scolaire** avec Claude BARTOLONE, Président du Conseil Général, Gérard SEGURA, Maire d'Aulnay-sous-Bois, et Jacques CHAUSSAT ont été associés à cette décision, y compris sur les choix architecturaux.

L'originalité du projet de l'architecte Barbara DUMONT (bâtiment basse consommation, géothermie, toitures végétalisées, matériaux utilisés en façade) permettra en effet de **concilier excellence de l'enseignement des équipes pédagogiques et qualité de vie et d'accueil pour les collégiens.**



D'un cout de construction de 24,868 M€, il sera réalisé par l'entreprise *Eiffage* par le biais d'un contrat de partenariat public/privé.

Enfin, Jacques CHAUSSAT tient à indiquer qu'il a été membre de la **mission d'information et d'évaluation du Conseil Général sur les Partenariats Public/Privé** lancée le 1er décembre 2011 et qu'il a rencontré, dans ce cadre, des experts, des architectes, les syndicats départementaux et d'enseignants, des parents d'élèves, les services et élus du Conseil Général en charge de ces questions.

Après de longues années de promesses sans lendemain, cette décision est incontestablement **une bonne nouvelle pour notre ville, pour les familles aulnaysiennes ainsi que pour l'avenir de notre jeunesse !**

Pour contacter votre Conseiller Général :

- à Aulnay-sous-Bois

11 bis, rue Camille Pelletan - 93 600 AULNAY-SOUS-BOIS
tél. : 01.48.66.10.00 - e-mail : contact@parti-radical-aulnay.fr

- au Conseil Général de la Seine-Saint-Denis

3, esplanade Jean Moulin – 93 006 BOBIGNY CEDEX
tél. : 01.43.93.47.53 – e-mail : groupe.cres.cg93@gmail.com